

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>). — Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>). — Téléph. : CENTRAL 80-63

DIRECTEUR

Miguel ALMEREYDA

(Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes)

## L'Action Française en correctionnelle

### Léon Daudet et Maurras contre Miguel Almercyda, lundi aux Appels correctionnels

C'est demain, lundi, que viendra définitivement devant la chambre des appels correctionnels le procès en diffamation intenté par Léon Daudet et Charles Maurras au Bonnet Rouge et à son directeur Miguel Almercyda.

Nul n'a oublié dans quelles circonstances le Bonnet Rouge, entama la campagne qui lui valut ces poursuites.

Tous les bons Français, fidèles au pacte d'Union Sacrée, secouaient les efforts du gouvernement de la République dont les armées devaient battre les Impériaux sur la Marne. Seuls, les neo-royalistes, qui comptaient sur l'ennemi pour imposer à la France la royauté du Duc d'Orléans s'acharnaient à réveiller chez nous les guerres civiles, à ruiner l'autorité de régime, le prestige des gouvernants et des chefs, à dégrader le crédit national.

Ces misérables employaient toutes leurs forces, multipliées par une complète absence de scrupules, à affaiblir la France devant l'ennemi.

Ils pensaient ainsi préparer les voies aux fourgons de l'étranger.

C'est alors que le Bonnet Rouge les empoigna à la gorge et cria :

« C'en est assez !

Quatre mois durant le Bonnet Rouge dénonça chaque jour les criminels desseins et les agissements scélérats de ces pseudo-nationalistes qui, depuis lors, restent, pour tous les Français, marqués de l'épithète dont nous les avons flétris :

« Serviteurs de l'étranger ! »

Les misérables ne pouvaient nous répondre.

Ils décidèrent de nous poursuivre.

Ils avaient tiré dans la boue la magistrature et les magistrats.

Ils avaient dit et répété qu'il n'y avait de juges qu'à Berlin.

Ils avaient insulté en bloc et par un tous les principaux magistrats des tribunaux de Paris.

Et, dans leur affolement de bandits pris sur le fait, c'est à ces magistrats qu'ils firent appel. C'est devant eux qu'ils nous invitèrent à renouveler les accusations et les preuves que, trois mois durant, les numéros du Bonnet Rouge avaient portés dans tout Paris et dans la France entière.

C'est devant ces magistrats que Miguel Almercyda ira demain dire ce

que son patriotisme lui a fait un devoir de clamer depuis un an :

— Que les gens de l'Action Française font par esprit de parti, et par intérêt personnel, des campagnes funestes au Pays.

Les débats commenceront à midi.

Miguel Almercyda sera défendu par un avocat qui est en même temps l'un des luminaires du parti républicain, un politique dont le caractère est à la hauteur du talent. M<sup>r</sup> de Monzie, député du Lot, ancien sous-secrétaire d'Etat.

Miguel Almercyda, qui a l'habitude de prendre la responsabilité de tout ce qu'il dit comme de tout ce qu'il fait, sollicitera de la Cour l'autorisation de présenter des explications personnelles.

Cette demande est justifiée et par le caractère des débats et par l'abjecte campagne de diffamations personnelles qui fut la seule réponse des royalistes Maurras et Daudet à notre réquisitoire de salut public.

DANS SON NUMERO DE MARDI SOIR, QUI PARAITRA SUR QUATRE PAGES, LE « BONNET ROUGE » DONNERA LE COMPTE-RENDU STENOGRAPHIQUE DU PROCES.

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

## Un Héros de la République

# Eugène Jacquet

### Comment il vécut pour la Démocratie et tomba pour la Patrie

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France !  
« Vive la République ! »

Au grand quartier général, le 15 janvier 1916.

Le général commandant en chef, J. JOFFRE.

Pour extrait conforme :  
Le Lt-colonel  
Chef du bureau du personnel,  
DUPONT.

## Document de honte

AVIS

Les personnes mentionnées ci-dessous ont été condamnées par le tribunal du conseil de guerre et fusillées ce même jour à la citadelle, à savoir :

Le marchand de vins en gros Eugène JACQUET ;

Le sous-lieutenant Ernest DEGOKINK ;

Le commerçant Georges MAERTENS ;

L'ouvrier Sylvere VERHULST.

1<sup>o</sup> Pour avoir caché l'aviateur anglais qui a atterri à Wattignies, le 11 mars dernier, l'avoir hébergé et lui avoir facilité son passage en France, de sorte qu'il a pu rejoindre les lignes ennemies ;

Le s. lieutenant Ernest DEGOKINK ;

2<sup>o</sup> Pour avoir entretenu et aidé des membres des armées ennemies et, après avoir quitté leur uniforme, séjourné dans Lille et les environs et les avoir fait évader en France.

Par proclamation du gouvernement, du 7 avril 1915, ces deux cas étant considérés comme espionnage, sont portés à la connaissance du public pour qu'ils servent d'avertissement.

LE GOUVERNEUR.

22 septembre 1915.

## Document de gloire

GRAND QUARTIER GENERAL Ordre n<sup>o</sup> 2277 D. DES ARMÉES DE L'EST (Extrait)

Le général commandant en chef cite à l'Ordre de l'armée :

JACQUET Camille-Eugène, commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de LILLE, le 22 septembre 1915, pour avoir, entre autres, caché, dénoncé et assisté à des militaires français et anglais et avoir favorisé leur évvasion ; est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant :

« Vive la France

AUX ÉCOUTES

La Jeunesse et la Guerre

Le Daily Mail publie une photo intitulée « Exercices de sauvetage ». De jolis enfants souriants portent sur eux les ceintures protectrices qui leur permettent d'échapper à la mort...

Justifié par l'ennemi

Nous connaissons tous le tragique cas de conscience qui s'est posé l'autre jour, en pleine mer, au patron d'un chalutier anglais...

L'Anglais, en abordant le ballon avait l'intention de sauver ces hommes; mais il s'aperçut qu'il était en face de tout un équipage au moins deux fois supérieur au sien...

Elle est terriblement significative à contempler la carte que publie le Matin. Une immense tache noire s'étale rongeant l'Europe d'une mer à l'autre...

Pour faire concurrence au Jardin de Jenty, voici qu'on va envoyer des graines aux soldats. Dix mille sachets de semences potagères leur sont déjà offerts...

Les écoliers d'Allemagne vont être instruits à faire de la propagande pour l'ennemi. De maison en maison, ils vont aller les particuliers à souscrire pour 100 marks...

Nous renvoyons donc les journaux allemands qui accusent si amèrement d'inhumanité le patron du chalutier anglais...

Deux Plaqueottes

Sous ce titre, très significatif de mentalité de l'auteur, un monsieur William Vogt, qui nous a écrit de sa ville de Zurich...

Es Revues

LA NOUVELLE REVUE (1er mars 1916) article de docteur Motine, médecin-major de l'incorporation de la classe 17...

Expositions

L'acte aux familles des prisonniers de guerre français et belges dirigée par notre frère Gustavo Kahl...

Livres reçus

W. VOGT. - A propos du moine Romain des novales, 1 fr. ALPHONSE WELCH. - La Sublime Epopee, A. Fayel, éd., 1 fr.

Mardi soir, « LE BONNET ROUGE » paraîtra sur QUATRE pages et publiera le compte-rendu sténographique du procès des nouveaux chouans de l'« Action Française »...

Les grèves dans les grands magasins Hier, à la Bourse du Travail, réunion des ouvriers et ouvrières de « Printemps »...

« L'HOMME ENCHAÎNÉ » Rédacteur en Chef: G. CLEMENCEAU suspendu 8 jours PAR LA CENSURE reparait DEMAIN sur 4 pages

Tribune des Lecteurs

Porte Saint-Martin

Première de LA FEMME NUE (Reprise) Pièce en 3 actes de M. Henry Bataille

La Femme nue a remporté hier sa troisième victoire de première. De même qu'en 1908, à la création, de même qu'en 1911 à la reprise de la Porte-Saint-Martin...

Puis ce fut le désastre de 1870-1871. Pendant les jours malheureux que traversa notre chère Patrie, la gendarmerie fut encore...

Le Règlement militaire allemand (Kriegsbrauch im Landkrieg), (1902) (1) déclare : « On entend par moyens de guerre toutes les mesures qu'un Etat peut prendre contre un autre Etat pour atteindre le but de la guerre... »

Si ces officiers de marine et matelots allemands, tous armés, s'étaient rendus sur le chalutier, même de bonne foi au début, ils se seraient immédiatement rappelés que l'emploi de la ruse leur est imposé par leur règlement...

« Les prisonniers peuvent être mis à mort en cas de nécessité inéluctable, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de les garder, et que leur présence constitue un danger pour la propre existence du captif... »

Devant les Conseils de Guerre Vous de la Ligue des Droits de l'Homme

A l'heure où le Sénat va se prononcer sur le rapport de M. Flaudin, la Ligue des Droits de l'Homme rappelle au Ministre de la Guerre ses vœux...

Pour nos Poilus « Je suis enchanté de voir que le journal le « Bonnet Rouge » dans son numéro du 11 courant, a publié une lettre de notre camarade...

Gendarmerie Quelques passages de son histoire Les jours tragiques que traverse notre chère patrie...

La Défense des Locataires Petite Correspondance COURTY-COMPANS. - Soyez sans inquiétude; vous ne pouvez être poursuivi...

LES PLANCHES

CE SOIR

THEATRES COMEDIE-FRANÇAISE, 8 h. 1, Une main ODEON, 7 h. 45, Par le Glaive...

NOUVEL AMBIGU. - Ma Tante d'Honfleur. Mardi, jeudi, samedi, dimanche (matinée) dimanche, A. Bessacour, J. Coquelin, Monna-Delza et Juliette Darcourt...

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS CONCERT MAYOL. - Gav. 68-67 - SPINELLY, RAIMU et leur troupe dans La Moiselle de la rue Pigalle...

CHEZ SENGH, 25, rue Fontaine. - Tous les soirs à 8 h. 30. NIMES, FRSYLLY, DÉBETTE RICHARD et toute la troupe...

Capucines, 8 h. 30, Un franchise, revue. Nouveaux Carquois, 8 h. 30, American-Circus, opérette.

CINEMA DES NOUVEAUX AUBERT-PALA. - CE 2, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Orchestre symphonique.

TIVOLI CINEMA (14, rue de la Douane). Tél. 26-14. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHÉ (à côté des Variétés). - Le sang guerrier de la vieille Angleterre (drame militaire d'actualité), les Mystères (15 épisodes), Actualités militaires - Rigadin n'empêche plus le cinéma.

Journaliste qui m'a décrit la situation politique. Elle n'est pas brillante : - Nous sommes menacés par les Hongrois et les Hongrois ont de larges vues dans les Balkans...

Personne ne veut continuer la guerre chez nous, poursuit mon ami, mais, voyez-vous, nous ne pouvons consentir les sacrifices énormes que demandent les Alliés...

« Que devient François-Joseph ? - Il ne se porte pas à merveille. On m'a dit qu'il n'avait pu signer la déclaration de guerre et que tout le temps il pleure de ne pouvoir arrêter la guerre...

Frédéric se brouille avec Eugène et Eugène avec Frédéric. Et François-Joseph est incapable de les réconcilier. Les pouilles (archiduchesses) se tiennent tranquilles. Et le gouvernement nous trompe et nous bâillonne. Et voilà... »

Telle fut la conclusion d'un journaliste viennois en veine de confidences. J. S.

PETITES ANNONCES DEMANDES D'EMPLOI AUTEUR dram., 39 ans, entièrement libéré d'obligations militaires, cherche emploi quelconque, instruction solide, très sérieux. Ecrire à Passobois, 14, passage de l'Industrie, Paris 6.

STENO-DACYLOS. - L'AVENIR du Bureau Moderne procure sans frais situations bien rémunérées. Spécimen gratuit. Ecrivez aujourd'hui pour me parvaloir. (Service 7, emplois, 1, rue Talbot 197.)

LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'écrivains syndiqués. Le Gérant: LÉON BAÏLA.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon, Georges Dangon, imprimeur, 125, rue de Montmartre, Paris (2e)

LES PLANCHES

CE SOIR

THEATRES COMEDIE-FRANÇAISE, 8 h. 1, Une main ODEON, 7 h. 45, Par le Glaive...

NOUVEL AMBIGU. - Ma Tante d'Honfleur. Mardi, jeudi, samedi, dimanche (matinée) dimanche, A. Bessacour, J. Coquelin, Monna-Delza et Juliette Darcourt...

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS CONCERT MAYOL. - Gav. 68-67 - SPINELLY, RAIMU et leur troupe dans La Moiselle de la rue Pigalle...

CHEZ SENGH, 25, rue Fontaine. - Tous les soirs à 8 h. 30. NIMES, FRSYLLY, DÉBETTE RICHARD et toute la troupe...

Capucines, 8 h. 30, Un franchise, revue. Nouveaux Carquois, 8 h. 30, American-Circus, opérette.

CINEMA DES NOUVEAUX AUBERT-PALA. - CE 2, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Orchestre symphonique.

TIVOLI CINEMA (14, rue de la Douane). Tél. 26-14. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHÉ (à côté des Variétés). - Le sang guerrier de la vieille Angleterre (drame militaire d'actualité), les Mystères (15 épisodes), Actualités militaires - Rigadin n'empêche plus le cinéma.

Journaliste qui m'a décrit la situation politique. Elle n'est pas brillante : - Nous sommes menacés par les Hongrois et les Hongrois ont de larges vues dans les Balkans...

Personne ne veut continuer la guerre chez nous, poursuit mon ami, mais, voyez-vous, nous ne pouvons consentir les sacrifices énormes que demandent les Alliés...

« Que devient François-Joseph ? - Il ne se porte pas à merveille. On m'a dit qu'il n'avait pu signer la déclaration de guerre et que tout le temps il pleure de ne pouvoir arrêter la guerre...

Frédéric se brouille avec Eugène et Eugène avec Frédéric. Et François-Joseph est incapable de les réconcilier. Les pouilles (archiduchesses) se tiennent tranquilles. Et le gouvernement nous trompe et nous bâillonne. Et voilà... »

Telle fut la conclusion d'un journaliste viennois en veine de confidences. J. S.

PETITES ANNONCES DEMANDES D'EMPLOI AUTEUR dram., 39 ans, entièrement libéré d'obligations militaires, cherche emploi quelconque, instruction solide, très sérieux. Ecrire à Passobois, 14, passage de l'Industrie, Paris 6.

STENO-DACYLOS. - L'AVENIR du Bureau Moderne procure sans frais situations bien rémunérées. Spécimen gratuit. Ecrivez aujourd'hui pour me parvaloir. (Service 7, emplois, 1, rue Talbot 197.)

LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'écrivains syndiqués. Le Gérant: LÉON BAÏLA.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon, Georges Dangon, imprimeur, 125, rue de Montmartre, Paris (2e)